LE PETIT BRUILLOIS

La Porte du Hainaut

Magazine Municipal de la commune de Bruille Saint-Amand

N° 86 mars-avril 2022

Bruille Saint-Amand

Travaux p.3

En mars manteau de neige dans les prés, manteau de foin prochain été

SOMMAIRE

p.2
Elections

p.4
Maisons illuminées

p.9
Autour de l'école

p.12-13
Rétrospective 2021

p.15
Du neuf au Conseil Municipal

p.6 Vacances d'hiver

p.20

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
BRUILLE SAINT-AMAND

Vous avez droit à la parole, on vous demande votre avis, alors quel qu'il soit, exprimez-vous, venez voter les **10 et 24 avril 2022**.

Votre **Pièce d'Identité est OBLIGATOIRE** (pour toutes les communes de + de 1000 habitants), en **cours de validité**, et **avec une photo** :

- Carte d'Identité
- Passeport
- Carte d'élu local
- Carte vitale
- Carte de combattant
- Carte d'invalidité
- Carte militaire
- Permis de conduire
- Permis de chasser

Pour TOUS les habitants de Bruille St-Amand les bureaux de vote se situent dans la salle polyvalente, 1200 rue des écoles (Bureau 1 et Bureau 2).

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, la municipalité met un **service de transport** à votre disposition, **entre 8h et 12h**.

Pour l'organisation, vous devez **téléphoner** en mairie, au 03.27.34.14.12 **jusqu'au jeudi précédant la date de vote**, et vous inscrire en donnant vos noms, adresse, et numéro de téléphone.

Le Petit Bruillois
Bimestriel de la commune de Bruille Saint Amand
Place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint Amand
Tél : 03.27.34.14.12 Fax : 03.27.34.16.34
mairie@bruillesaintamand.fr
Directeur de publication : Christophe PANNIER
Conception, réalisation, illustration, rédaction:
Service communication
communication@bruillesaintamand.fr
Dépôt Légal : 2001
Impression : Mailing Express Service
Diffusion : 730 exemplaires

EDITO

A quelques semaines des échéances électorales, la crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant deux années s'améliore, alors que la tension dans nos hôpitaux, précisément à Valenciennes, est toujours aussi forte… Espérons quand même que les informations qui nous arrivent reflètent vraiment la réalité et que nos soignants puissent enfin souffler.

A cet égard, nous avons décidé de reprendre nos activités. Le banquet des aînés, reporté à 2 reprises, se tiendra le 03 avril prochain. Cette festivité marquera le retour de nos moments de convivialité tant attendus.
La fête du 1er mai, la fête des mamans, l'accueil des nouveaux arrivants, les commémorations patriotiques, toutes ces manifestations sont inscrites au programme à venir.

Notre médiathèque s'enrichit également de nouvelles activités, la communication de tous ces événements vous sera distillée régulièrement par le biais du site internet de la commune.

Pour ce faire, 2 nouveaux conseillers municipaux délégués ont pris leurs fonctions le 1er février dernier, sous la responsabilité des adjoints.

Joëlle DECOBECQ et Véronique CICHON sont respectivement référentes pour la communication et les manifestations culturelles et festives.

Côté travaux, la réhabilitation du clos et du couvert de notre chapelle a démarré. Concernant la restauration scolaire, nous sommes en attente des disponibilités des entreprises avec normalement un début de chantier en mai prochain.

J'ai le plaisir également de vous annoncer l'ouverture d'une 6ème classe à la rentrée prochaine.

Sur le site du groupe scolaire, des places de parking ont été créées rue Lionel Guelton. La sécurité aux abords de l'école est de nouveau renforcée avec l'implantation de piquets empêchant le stationnement dangereux et interdit sur trottoirs, rue Berthelot.

Pour autant, je suis conscient que tous ces dispositifs n'empêcheront toujours pas les incivilités et l'inconscience de certains. Comme je l'écrivais dernièrement, chacun doit prendre sa part en terme de sécurité et de respect.

Je rappelle que 2 parkings sont à disposition, l'un derrière les ateliers municipaux, l'autre place Désiré Dupont.

Enfin, les 10 et 24 avril 2022 se tiendront les élections présidentielles. Je vous invite à remplir votre devoir afin d'exprimer vos convictions, quelles qu'elles soient. Votre choix pèsera sur les années à venir alors exprimez le.

Bien à vous,

Christophe PANNIER
Maire de Bruille Saint-Amand
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Travaux

Depuis le mois de décembre, la municipalité a investi 179 000 € HT pour la réfection de nos routes et trottoirs. Les tabliers des rues Neuve, de la Fontaine et de la Horbe ont été totalement refaits ainsi qu'une remise en état de leurs écoulements. Quant aux trottoirs, la municipalité a refait ceux de la rue Berthelot, un secteur de la rue du long Buhot et de la rue Lionel Guelton. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par la société Jean Lefebvre.

La réalisation de ces travaux a été rendue possible grâce à l'aide du Département par l'octroi de 2 subventions. Une première d'un montant de 39 243 € pour la réfection des tabliers et une seconde de 17 590 € pour les trottoirs. La CAPH a également aidé la commune par l'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 58 732 €. La part communale est financée sur fonds propres pour un montant de 63 435 €.

Qui se cache derrière cette multitude de tubes assemblés en échafaudage ?

Notre chapelle Notre-Dame de Malaise depuis son XIIIe siècle en aura vu de toutes les couleurs, et maintenant, elle pourrait craindre d'être mise en cage. C'est pourtant pour son bien que cette armature est installée sur sa façade et c'est aussi le signe aussi, qu'enfin les travaux dont elle a tellement besoin vont commencer. Cette vieille dame a résisté près de huit siècles, non seulement aux caprices du temps, mais aussi et surtout aux humeurs de tous ses contemporains successifs. Demandons-lui tout simplement un peu de patience, pour le reste elle sait faire.

AGENDA *(à découper)*

MARS	
sam 12	Atelier fresque climat - MEDIATHEQUE
dim 13	
lun 14	
mar 15	
mer 16	
jeu 17	
ven 18	
sam 19	Marché des artisans - SOUS LA HALLE
dim 20	PRINTEMPS
lun 21	
mar 22	
mer 23	
jeu 24	
ven 25	
sam 26	+ 1H
dim 27	
lun 28	
mar 29	
mer 30	
jeu 31	
ven 1	AVRIL
sam 2	
dim 3	Banquet des aînés - SALLE DES FÊTES
lun 4	
mar 5	
mer 6	
jeu 7	
ven 8	
sam 9	Nettoyage de printemps
dim 10	1er tour des élections présidentielles
lun 11	
mar 12	
mer 13	

AGENDA *(à découper)*

AVRIL	
jeu 14	
ven 15	
sam 16	Marché des artisans - SOUS LA HALLE
dim 17	PAQUES
lun 18	Lundi de PAQUES
mar 19	
mer 20	Atelier peinture - MEDIATHEQUE
jeu 21	
ven 22	
sam 23	Atelier peinture - MEDIATHEQUE
dim 24	2ème tour des élections présidentielles
lun 25	
mar 26	
mer 27	
jeu 28	
ven 29	Cérémonie des nouveaux habitants - MAIRIE
sam 30	
MAI	
dim 1	Fête du travail
lun 2	
mar 3	
mer 4	
jeu 5	
ven 6	
sam 7	
dim 8	Cérémonie commémorative Armistice 1945
lun 9	
mar 10	
mer 11	
jeu 12	
ven 13	
sam 14	
dim 15	

Vacances scolaires

Eglise Notre Dame

Les travaux ont repris.....

La présence d'humidité a entraîné un peu de retard dans la continuité des travaux. La commune a investi dans trois déshumidificateurs qui ont permis d'extraire jusqu'à 60 l/d'eau semaine. Les lieux étant assainis, les ouvriers communaux réalisent actuellement les travaux de peinture.

Lundi 20 décembre 2021 dès la nuit tombée, les représentants des communes de Mortagne du Nord, et de Nivelle composant le jury du concours des maisons illuminées, ont sillonné les quatre coins de la commune afin de se rendre chez les différents participants.

Des illuminations aux styles différents ont pu être contemplées chez chaque inscrit, comme également chez de nombreux Bruillois et Bruilloises qui auraient pu participer à ce concours et défendre honorablement la décoration de leurs maisons.

Les lauréats se sont vus remettre leur récompense, plus conséquente cette année en raison du nombre de participants moindre pour 2021, lors de la cérémonie officielle du vendredi 25 février 2022.

Nous remercions tous les participants, officiels ou pas, qui ont donné pendant quelques temps à notre village une ambiance de fête.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2022 en vous espérant encore plus nombreux !

Voici le podium :

1er prix : M. et Mme Cheval

2ème Prix : M. et Mme DUBOIS

3ème prix : M. et Mme DROPSIT

4ème prix : M. et Mme VANDENDECKERE

Médiathèque Mots Passants

Mars-Avril 2022

Atelier créatif

Rendez-vous le 1er lundi de chaque mois pour un atelier créatif : confection de petits objets de couture, collage,...
Public : adultes

Lundi 7 mars 2022 : Confection d'un sac
De 16h30 à 18h30
Sur réservation

Atelier tricot

Nous vous donnons rendez-vous à la médiathèque les deuxième et quatrième lundis de chaque mois pour un atelier tricot/ tricotin dans un moment de convivialité et d'échanges.
Atelier ouvert à tous (de 7 à 107 ans), que vous soyez novice, débutant ou confirmé.

Prochains rendez-vous : les lundis 14, et 28 mars, et 11 et 25 avril de 16h00 à 17h30

Atelier mémoire

Venez booster votre mémoire à la médiathèque !

Lundi 21 mars
Lundi 4 avril
De 14h30 à 16h00
Public : Adultes

Pensez à prendre vos stylos !

Une fois par mois, nous vous proposerons des jeux et exercices pour stimuler votre mémoire, dans un moment de convivialité et de manière ludique.

Fresque climat

Sur inscription. Places limitées.

Prochains rendez-vous : les lundis 14, et 28 mars, et 11 et 25 avril de 16h00 à 17h30

Atelier mémoire

Venez booster votre mémoire à la médiathèque !

Lundi 21 mars
Lundi 4 avril
De 14h30 à 16h00
Public : Adultes

Pensez à prendre vos stylos !

Une fois par mois, nous vous proposerons des jeux et exercices pour stimuler votre mémoire, dans un moment de convivialité et de manière ludique.

Pour tout renseignement et inscription :

Tél : 03.27.34.12.25
Mail : motspassants.bruille@gmail.com
ou à l'accueil de la médiathèque pendant les heures d'ouverture.
https://www.facebook.com/Mots.Passants.Bruille

Horaires d'ouverture de la médiathèque :
Lundi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h et 15h-18h
Samedi : 10h-12h

LA FRESQUE DU CL!MAT

Vous avez toutes les cartes en main

INSCRIPTION GRATUITE

Samedi 12 Mars 2022

à la Médiathèque « Mots Passants » de Bruille-Saint-Amand
de 9h à 12h

L'avenir de la planète et notre avenir vous intéressent alors venez participer à un atelier de la « Fresque du Climat » !!!

L'atelier collaboratif et créatif sera animé par des bénévoles de l'association. De façon ludique il permettra de comprendre le fonctionnement du changement climatique et les pistes d'engagement pour agir efficacement en tant que citoyen(ne).

Dans un premier temps l'atelier est ouvert aux adultes.

Cela sera aussi un moment d'échanges entre les participants ! Et pourquoi pas la naissance de projets !

Parce que Notre Planète et la Nature le méritent, accordons-leur un moment de notre temps !

Afin d'organiser au mieux l'intervention merci de bien vouloir vous inscrire en médiathèque (rue Guelton) ou auprès de Véronique CICHON (veronique.cichon@laposte.net).

Inscription gratuite et places limitées.

Dans l'attente de vous voir, à bientôt, en Médiathèque autour de la Fresque du Climat !

Le coin des enfants

Les 10 et 24 avril se dérouleront les élections présidentielles.
Les citoyens sont invités à voter pour élire le prochain Président.

Pour qui peut-on voter ?

Les personnes qui gouvernent le pays sont choisies par le peuple. On dit qu'elles sont élues au suffrage universel.

Le droit de vote

Le vote n'est pas obligatoire en France. Il n' a pas toujours été un droit. Des hommes et des femmes se sont battus pour l'obtenir.
Les femmes en France peuvent voter depuis 72 ans seulement.

Comment vote-t-on ?

Pour chaque vote, il y a des règles et des étapes à respecter.

1. On se rend sur le lieu de vote. A Bruille Saint Amand, c'est la salle polyvalente du village.

2. On présente sa carte d'identité à l'assesseur (=personne qui tient le bureau de vote). On peut aussi montrer sa carte d'électeur.

3. On prend les bulletins de vote des candidats et une enveloppe.

4. On se rend à l'isoloir. Une fois à l'intérieur, on glisse le bulletin de vote du candidat que l'on choisit dans l'enveloppe. Le vote est secret.

5. On glisse le tout dans l'urne. La personne qui surveille le bureau de vote dit "A voté".

6. On signe le registre des électeurs. On ne vote qu'une seule fois.

Mots cachés

a	L	c	a	n	u	L	L	é	c	r	a
b	m	r	a	u	L	p	e	t	e	d	m
u	s	é	l	n	é	s	m	L	u	a	e
L	é	n	s	h	d	s	L	o	r	t	r
L	i	s	o	L	o	i	r	f	n	d	i
e	x	i	f	é	u	é	d	x	e	é	s
t	a	L	a	o	a	c	o	a	i	f	d
i	L	L	p	v	o	t	e	r	t	o	a
n	b	é	é	r	t	s	v	a	j	i	v
e	d	i	q	é	L	e	c	t	e	u	r
f	a	c	x	d	e	s	é	g	m	r	i
c	h	t	n	e	d	i	s	é	r	p	s

bulletin - candidat- dépouiller - électeur - élu - isoloir - président - urne - voix - voter

A quoi ça sert un Président de la République?

La réponse ici..

Les présidents de la 5ème République

Coloriage

Voici une scène de vote. A toi de la colorier!

Sur le dessin, cherche et trouve: l'urne - les bulletins de vote- l'isoloir - les assesseurs - le registre des électeurs

Autour de l'école

Interventions de la CAPH en relation avec le centre d'Amaury

Acteur majeur dans la gestion de notre région, la Porte du Hainaut a lancé, en relation avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et le centre d'Amaury, un appel à projet sur le thème de l'eau et de la biodiversité. Ces thématiques étant situées au cœur des projets et des envies de notre école, c'est tout naturellement que nous avons déposé notre dossier de candidature et avons eu la joie d'être sélectionnés.

C'est ainsi, qu'après mise en commun des propositions d'activités du centre d'Amaury et des axes de travail de la classe, 3 interventions de 2 heures sur l'année ont été prévues. Théo, l'intervenant, propose donc aux élèves de CM1 – CM2 de la classe de Mme Dubois et Mr De Reu des activités et jeux pour connaître et comprendre la biodiversité locale, les enjeux liés à notre environnement proche et la relation entre nos agissements et l'impact sur cette nature qui règle nos modes de vie.

Deux de ces trois interventions ont déjà été réalisées et les élèves attendent avec impatience la dernière séance qui, elle, se déroulera sur le site d'Amaury.

Diplôme
d 'Ambassadeur de la Banque Alimentaire
décerné à
Ecole de la source
Bruille St Amand
pour Leur Participation Remarquable
à la Collecte de Novembre 2021
Poids des denrées : 10kg
Lille, le 1 Janvier 2022
Le Président, M Jacques Devaux

Dans le cadre de la démarche qui contribue à la labellisation École/Établissement en Démarche de Développement Durable une action contre la faim a été réalisée en décembre et janvier. 10 kgs de denrées au profit de la banque alimentaire du nord ont été collectés. Merci aux parents pour leur participation.

<u>Classe de Mme MONTA – Texte dicté à l'adulte par les élèves de MS / GS</u>

Lundi 17 janvier, nous avons fait et mangé la galette. Bryan et Jules ont eu la fève, ils ont choisi Orlane et Alix comme reines.

Amicale laïque

L'amicale laïque a souhaité, lors de son assemblée générale du mois d'octobre, poursuivre son action et concrétiser ses projets malgré la situation sanitaire compliquée.
Pour cela l'amicale a innové cette année en proposant à l'école une tombola 100% gagnante qui fut un véritable succès. Pour les fêtes de fin d'année, l'association a organisé sa traditionnelle vente de jacinthes, tenu un stand d'emballage de cadeaux en partenariat avec le supermarché Leclerc de Saint Amand les Eaux, et a terminé l'année par son traditionnel goûter de Noël au sein de l'école dans le respect des normes sanitaires. Petits et grands étaient ravis !
Maintenant, place à l'année 2022 avec au programme : culture et voyage !
Pour cette fin d'année scolaire, les élèves de l'école maternelle voyageront sur les 5 continents en rencontrant des animaux du monde entier au zoo de Maubeuge, tandis que les élèves de l'école élémentaire passeront une journée sous le signe de la culture et de l'histoire au château de Versailles. Ces sorties, en lien avec les projets éducatifs et pédagogiques de l'école, sont financées par les actions de l'Amicale laïque, le département, la municipalité et l'école.
L'association organisera prochainement sa traditionnelle promenade printanière. Vous êtes ainsi tous conviés à arpenter les jolis sentiers de notre village.
Nous espérons que vous viendrez nombreux.

Micro-crèche Intercommunale "Les 4 Chatons"

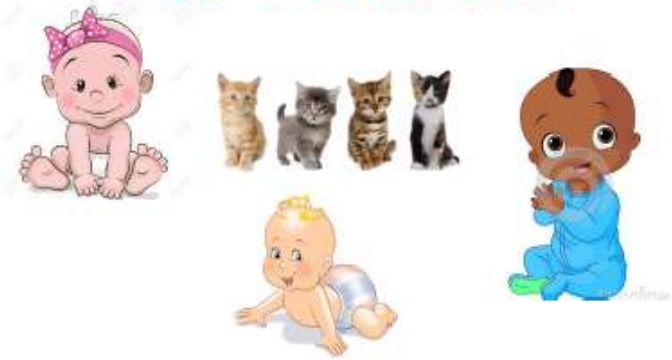

Administrée par

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)

Qui gère la compétence Petite Enfance de trois villages :

Bruille Saint Amand, Château l'Abbaye et Nivelle.

Présentation de l'équipe éducative :

WATTEAU Anthony

Educateur Jeunes Enfants

Référent technique

DUFRENNE Virginie

Auxiliaire Puéricultrice

Continuité de direction

TEXTORIS Aurore

Auxiliaire Puéricultrice

Revenus mensuels de la famille	Famille de 1 enfant		Famille de 2 enfants		Famille de 3 enfants	
	Tarif 1	Tarif 2 Extérieur	Tarif 1	Tarif 2 Extérieur	Tarif 1	Tarif 2 Extérieur
Ressources plancher mensuel : 705.27€	0.42 €	0.52€	0.35 €	0.44 €	0.28 €	0.35 €
1000 €	0.605 €	0.76 €	0.504 €	0.63 €	0.403 €	0.503 €
2000 €	1.21 €	1.51 €	1.008 €	1.26 €	0.806 €	1.01 €
3000 €	1.81 €	2.26 €	1.51 €	1.89 €	1.209€	1.51 €
4000€	2.42 €	3.025 €	2.01 €	2.52 €	1.61 €	2.01 €
Ressources plafond 5000 €	3.20 €	4.00€	2.67 €	3.33 €	2.16€ €	2.67 €

La structure « Les 4 Chatons » est un lieu d'accueil pour les enfants de 2 mois à 3 ans révolus habitant en priorité sur les 3 communes du SIVU.

La capacité d'accueil est de 12 enfants à la journée.

Depuis Avril 2021, les enfants sont accueillis à partir de 7h30 jusque 18h sur la commune de Château l'Abbaye les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ils peuvent fréquenter le multi accueil de façon régulière, occasionnelle ou en urgence en fonction des besoins des familles et des disponibilités. Tout accueil doit faire l'objet d'une inscription au préalable.

Concernant les accueils réguliers, un contrat d'accueil est passé avec la famille pour une période définie. (De Janvier à Juillet et de Septembre à Décembre) en fonction de leurs besoins. La place de l'enfant est donc réservée.
Concernant les accueils occasionnels, les parents prennent contact avec le directeur le mois précédent pour réserver la place de leur enfant en fonction des disponibilités.
Concernant les accueils d'urgence, les parents prennent contact avec le directeur le jour même où l'enfant intègre la structure.

En inscrivant votre enfant dans notre structure financée par la CAF via la Prestation de Service Unique (Psu), vous bénéficiez d'un tarif horaire réduit et adapté à vos revenus.

Trois professionnels de la Petite Enfance avec une expérience de 15 ans encadrent les enfants : un éducateur jeunes enfants (responsable de la structure), deux auxiliaires de puériculture. Un médecin vacataire intervient également de façon régulière dans la structure.

La structure « les 4 chatons » a un rôle de soutien parental afin que les parents puissent concilier au mieux vie familiale, sociale et professionnelle. Elle veille à la santé et au bon développement de l'enfant tout en assurant sa sécurité et son bien-être.

Fermeture de la structure :

- Du 01 au 26 Août 2022.
- Du 26 Décembre 2022 au 04 Janvier 2023.
- Les mercredis.
- Les samedis, dimanches et jours fériés.

Vous voulez connaître les disponibilités,
Ou avoir de plus amples renseignements
Contactez-nous par mail :
anthonywatteau.4chatons@gmail.com
Ou par téléphone au :
03.27.36.81.32

Jeunesse

Séjour de vacances

12-17 ans à Annecy du 18 au 23 juillet 2022.
(20 places)

Renseignements et préinscriptions :
enfance.jeunesse@bruillesaintamand.fr
03.27.34.79.39

Vacances d'Hiver

Sur le thème de Disney l'accueil de loisirs de la commune a proposé des activités variées pendant les après-midis de ces vacances d'hiver du 07 au 18 février.

Soixante dix enfants ont pu bénéficier d'activités sportives, musicales, culinaires… mais aussi de sorties à Caval Kid et Jump XL.

MICRO CRECHE

La fête de la nouvelle année passée, la micro-crèche « Les 4 Chatons » reprenait son activité tambour battant.

Après la confection de couronnes habillées de gommettes pour fêter l'épiphanie, les enfants ont repris leur rythme de développement. S'en est suivie la chandeleur, avec l'exécution de succulentes crêpes et la fabrication de toques dignes de « Top Chef. »

Au programme : éveil musical, transvasement, comptines, motricité libre, jeu d'encastrement, histoires, activités manuelles…

Pour rappel, la micro-crèche « Les 4 Chatons » est administrée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui gère la compétence Petite Enfance de trois villages : Bruille Saint-Amand, Château l'Abbaye et Nivelle. Les familles de ces communes sont donc prioritaires par rapport aux communes extérieures au SIVU.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous joindre au 03.27.36.81.32 ou par mail anthonywatteau.4chatons@gmail.com

ACCUEIL DE LOISIRS

Du 11 au 22 avril 2022

A partir de 3 ans - 14h/18h

Inscription en mairie
Mardi 05 avril : 9h-12h/14h-18h
Mercredi 06 avril : 9h-12h
Renseignements :
enfance.jeunesse@bruillesaintamand.fr
03.27.34.79.39

Rétrospective 2021

1. Galette des rois
2. Travaux du pont d'Hergnies
3. Sur le cours de la Seuve
4. Chasse aux œufs
5. Travaux de sécurisation
6. Pose de barrières
7. Lauréat des maisons illuminées
8. Expo entre ciel et mer
9. Commémoration du 19 mars
10. Commémoration du 8 mai
11. Hommage au mémorial
12. Création de la fresque de l'école
13. Remise des cadeaux aux CM2
14. Passage du témoin de M.Thévenin
15. Séjour ados à La Rochelle
16. Journée festive
17. Accueil de loisirs
18. Fête des mamans
19. Commémoration de la bataille de l'Escaut
20 Commémoration de la guerre d'Indochine
21. Sing me a song
22. Atelier numérique
23. Atelier couleur et rêves
24. Réseau lecture publique
25. Academy municipale des sports

Rétrospective 2021

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

La Poste d'Hergnies a modifié ses horaires d'ouverture depuis le 1er octobre 2021
Ouverture uniquement le matin aux horaires suivants

Lundi	10:30 - 12:00
Mardi	10:30 - 12:00
Mercredi	09:00 - 12:00
Jeudi	09:00 - 12:00
Vendredi	09:00 - 12:00
Samedi	09:00 - 12:00

Dans le Petit Bruillois précédent, l'ABMP rappelait la construction de notre village à la Révolution Française avec ses quatre hameaux. Ils avaient et ont toujours leur singularité, leur personnalité, leur identité qui imprègnent sensiblement et honorablement leurs habitants.

Au rythme du bulletin municipal qui laisse aux associations la possibilité de communiquer, nous nous baladerons, sur nos hameaux, l'un après l'autre, suivant nos connaissances. Nous avons bien évidemment des lacunes et si nos lecteurs peuvent apporter des compléments documentaires ou photographiques, c'est bien volontiers que notre association les prendra pour la postérité et notre culture générale. Vous remarquerez d'ailleurs que pour se rapprocher du vieux cadastre, le découpage prolonge jusqu'à Château l'Abbaye **le hameau d'Hauterive**, par lequel nous allons commencer ci-après.

Les repères visuels qui ont marqué son histoire sont rares, et pourtant Hauterive conserve les plus anciennes empreintes de la présence humaine sur notre territoire. Sa voie gallo-romaine, baptisée plus tard ***Chaussée Brunehaut***, aussi vieille que notre ère chrétienne, et son long boyau tortueux descendant à l'Escaut, ***le Long Buhot***, encadrent pour moitié son tableau. Cette partie du village ne dispose plus d'édifices remarquables mais elle compte quatre blocs de défense de la dernière guerre. Autour de ces forts de Buridon-Est, Hauterive, Bruille-Sud et Mairie, tenus par le prestigieux 43e RI, se sont déroulés de sanglants combats en mai 1940. Signalons au passage que notre mairie avait été reconstruite entre les deux guerres à l'emplacement du parking du cimetière, route de Saint Amand. De 1940, sans béton armé elle n'existe plus qu'en photo. Le fort construit en 1937 à proximité à pris le nom de Mairie mais on le connaît aussi sous l'appellation de fort de l'Abattoir ou Bloc Intermédiaire.

Ce hameau tient son nom de cette étendue de plaine rectangulaire constituant un plateau surélevé qui s'assèche pour parties vers l'Escaut et vers la Scarpe. Avec quelques petites fermes son habitat est resté longtemps clairsemé. L'urbanisation y est encore faible avec le paradoxe de disposer d'un lotissement, la r**ésidence des Bonniers.**

A cet état des lieux on peut ajouter la zone artisanale rue d'Hauterive. Cette rue mitoyenne rassemblait les Bruillois et Nivellois au moment des fêtes locales et familiales qui ont laissé dans les vieilles mémoires des souvenirs de ducasses formidables avec bals, manèges et courses cyclistes.

A partir de cette rue chargée d'histoire qui commence au rond-point de la **Taillette**, **route de St Amand**, et se termine à l'entrée du chemin des **Tassarts,** au Buridon, commun avec Château l'Abbaye, nous allons localiser et rappeler le nom des rues qui sillonnent ce beau morceau de campagne. En montant la rue du **Long-Buhot**, à droite débute le **Chemin des Bruyères** dont la servitude se prolonge dans la plaine et devient chemin communal vers la **rue de la Brasserie**. Toujours sur la départementale, après une bonne centaine de mètres, sur la gauche, le petit **Chemin des Moulins** qui rattrape le chemin des **Tassarts** en direction du cimetière de Château l'Abbaye. D'un bon pas plus loin, à droite prenons la carrière en laissant Bruille sur sa gauche, pour aller vers la **rue de la Brasserie** que nous traversons en direction de la **rue Neuve**. Pour rappeler le passé minier, celle-ci portait le nom de chemin Sainte Barbe, à couper également, et continuer jusqu'au chemin pavé **Colonel Veyrier du Muraud**. Par l'étroite **voie de la Mairie (**à chercher sur la droite longeant le bosquet), on débouche près du cimetière rue Jean Jaurès puis **route de Saint Amand,** face à **la *Bruenne*,** dont on n'oubliera pas, avant de boucler la boucle, sur la gauche la **rue du Bois des Haies** qui mène à la Forêt, face à la **rue de la Brasserie**.

Pour ne décourager personne, je conviendrai que la ceinture d'Hauterive avec ses sept kilomètres en deux parallèles est plus facile à parcourir à pied, à cheval ou en voiture, qu'à détailler sur quelques centimètres de papier ; si, si, essayez et vous verrez. Par contre ne cherchez pas les deux brasseries pour vous désaltérer sur ce beau hameau, leur cheminée ne fume plus depuis bien longtemps.

A suivre, vers un deuxième hameau…

Le Président, Bernard LANNOY

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE SAUVEGARDE DU MEMORIAL DU 43e RI

Contrairement à l'an dernier, l'AISM a pu tenir en février son assemblée générale ordinaire.
Son président a rappelé les activités de l'Association et les représentations aux différentes manifestations locales ; commémorations, passation du témoin de M. THEVENIN entre les élèves, compétition de boules sur invitation de l'ONAC, pour les principales.
Après avoir détaillé les travaux d'entretien entrepris sur le mémorial il regrette que toutes les interventions prévues n'aient pu être réalisées à cause du COVID.

Pour les projets, le Président indique qu'il sera nécessaire de recolorer les noms sur les plaques du mémorial. Il envisage également d'ajouter quelques points lumineux dans le bloc. Il indique que la commémoration de la Bataille de l'Escaut à Bruille Saint Amand est prévue le mercredi 25 mai 2022.
Le bilan financier reflétant la bonne santé de l'association a été présenté par M. Eric Janiszewski. Le montant de la cotisation annuelle de dix euros est reconduit. L'Amicale des Anciens du 43e RI a remis un chèque à l'AISM sous les applaudissements.
L'Assemblée a renouvelé le mandat de Jean BARON, Christophe PANNIER, Jacqueline BERNARD, Annick DUBOIS, Sylviane JANISZEWSKI, et Christiane TOURNOIS au Conseil d'Administration auquel ont été ajoutés MM. William STAEL, Bruno CHIERS, et Gilbert SIX.
M. SIX, également Président Départemental de la Société d'Encouragement au Dévouement du Nord a profité de cette Assemblée pour remettre la médaille d'argent pour services rendus à M. Jean-Pierre HUART, membre et porte-drapeau de l'AISM.
Dans son intervention, M. Eric RENAUD, Conseiller Départemental, a insisté sur l'intérêt que représente l'Association pour la mémoire et recommandé d'orienter des actions en direction des plus jeunes.

Jean BARON

Du neuf au Conseil Municipal

Monsieur Michel Lefrand ayant démissionné du conseil municipal, nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie personnelle.

Comme le prévoit la loi, le siège laissé vacant doit être pourvu par une personne de la liste et c'est Joseph KLEIN qui a accepté d'intégrer le Conseil Municipal. Il a d'ores et déjà rejoint les autres conseillers municipaux dans leurs fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Suite aux nominations en mars 2021 comme référente communication pour Joëlle DECOBECQ et référente culture pour Véronique CICHON, il leur a été proposé de prendre les fonctions de Conseillères Municipales Déléguées. Ces dernières ont accepté et sont donc, suite au vote de conseil municipal du 1er février, nommées officiellement dans ce statut. Chacune garde son domaine d'action avec les festivités en plus pour Véronique CICHON.

Joseph KLEIN

Véronique CICHON

Joëlle DECOBECQ

Retrouvez les informations municipales sur www.bruillesaintamand.fr

Bien qu'attendu sur d'autres sujets, notre jeune élu Simon va pouvoir souffler un peu. La collecte pour le recensement dont il avait la charge de coordonnateur est terminée. Remercions les Bruilloises et Bruillois qui ont réservé, dans la majorité des 712 foyers recensés pour l'INSEE, un bon accueil aux agents recenseurs. Ceux-ci, formés sur le tas pour cette enquête 2022, ont été remarquables pour leur patience et leur ténacité. Quelques adresses, heureusement rares, ont nécessité de nombreux coups de sonnette en vue de recueillir les éléments qui, mis bout à bout, détermineront les lignes budgétaires des cinq prochaines années.

Nouvel artisan

En janvier 2022, Cyrille Maton devient jardinier indépendant franchisé O2, leader national du Service à la Personne. Pour le jeune homme, l'année 2022 rime avec changement de vie. Ayant travaillé pendant 11 ans en tant qu'infirmier dans différents services hospitaliers et EHPAD, il a choisi de créer son entreprise pour prendre soin d'une autre façon : en s'occupant de vos espaces verts.

Originaire de Saint Amand les Eaux, il est arrivé à Bruille il y a 3 ans et avait à cœur de rester dans le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Fort de ses nombreuses compétences et connaissances, il cultive la passion du jardinage depuis de nombreuses années et sublime vos extérieurs par des pratiques respectueuses de l'environnement.

Il propose un service varié comme la tonte, la taille de haies, l'entretien de massifs, le débroussaillage mais aussi le nettoyage de terrasse, d'allée... et toute autre activité relevant du service à la personne qui vous fait bénéficier de 50% de crédit d'impôts sur le montant de la prestation, que vous en payez ou pas.

Afin de bénéficier de ses services, vous pouvez le contacter au 07 64 18 54 93 ou par le biais du numéro national 02 43 72 02 02.

Prévention Routière

Pass Vaccinal Obligatoire

Séniors Restez Mobiles !

Le CLIC Porte du Hainaut – Relais Autonomie en partenariat avec L'Auto-Ecole Hergnies Permis, vous proposent une formation sur la Prévention Routière, de manière ludique et animée.

Cette formation se déroule en plusieurs parties
A la Maison des Associations
Place Jean Marie Decobecq
59158 Flines les Mortagnes

Une partie théorique : Le mardi 22 Mars de 14h00 à 16h30
(Révision du code de la route, nouvelle réglementation, semibilisation des facteurs de risques liés à l'âge...)

Une partie pratique : Dates à fixer lors de la 1ere rencontre avec l'auto-école
Session de conduite de 30 min

Une partie Bilan : Le jeudi 07 Avril de 14h00 à 16h30
QCM, échanges, réponses aux questions

Places limitées à 8 personnes !
Sur inscription auprès du CLIC de la Porte du Hainaut – Relais Autonomie au :
03.27.24.32.48

Nord

HERGNIES PERMIS

Rallye Bruille St amand

Le 15 Mai

10 km et 25 km

Départ entre 9H et 11H

Renseignements et réservations au 06-82-01-35-42
mail : mamandine59@orange.fr

Nettoyage de Printemps

à Bruille Saint Amand

Rendez-vous le Samedi 9 Avril à 9h sous la halle

Gants, gilets fluos et sacs fournis.

Plus d'informations, par mail :
veronique.cichon@laposte.net

En famille, entre amis...

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Recrutement juillet 2022 (accueil du 11 au 29 juillet) BAFA, Stagiaires BAFA, BPJEPS.
Date limite de dépôt des candidatures : 15 avril 2022 par mail : enfance.jeunesse@bruillesaintamand.fr
Renseignements : 03.27.34.79.39

Le coin des neurones

Dans chacun des noms suivants se cache une profession…à vous de la retrouver

DENIS TET……

ROCH BEU…….

REMI CHAPAN…….

ARTHUR CICE…….

RAOUL BENG……

MARCEL HARFRANTE…….

LEON TRINE……..

GERMAIN LOTISE……

THEODORE STIP……..

PIERRE LUMAL……

Pour trouver la correction, rendez-vous dans le prochain PETIT BRUILLOIS

Correction du coin des neurones précédent

Fenêtre, système, langage, police, mégabit, incrément, logiciel, internet, mémoire, minitel,

Processeur, connexion, disquette, terminal, moniteur, programme, icône ; impression, cellule, bordure

BRUILLE SAINT-AMAND

Aux nouveaux ou « presque »

nouveaux habitants de Bruille-Saint-Amand !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS BRUILLE SAINT-AMAND

Depuis avril 2019, date de la dernière cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, nous n'avons pu, pour cause de crise sanitaire, nous retrouver comme il se doit pour honorer les nouveaux Bruillois et Bruilloises.

La perspective d'un retour à la normale nous laisse envisager de pouvoir rattraper ce retard et de pouvoir faire plus ample connaissance lors d'un moment de convivialité.

C'est pourquoi, nous demandons aux nouveaux habitants ayant rejoint notre village depuis **Mai 2019** de bien vouloir se faire connaître à l'aide du coupon réponse ci-dessous auprès de Véronique CICHON (par mail veronique.cichon@laposte.net) ou en le déposant directement en mairie (1 place Roger Salengro).

La cérémonie devrait se dérouler le **Vendredi 29 avril 2022 à 18h30**.

Dans l'attente, et espérant que notre village vous apporte entière satisfaction,

Prenez soin de vous et à bientôt !

COUPON REPONSE « NOUVEAUX HABITANTS »

Bienvenue

A rendre au plus tard pour le **2 Avril 2022**

Bienvenue

en Mairie ou par mail à l'attention de Véronique CICHON (veronique.cichon@laposte.net)

NOM : …….. PRENOM : ……

Adresse : ……

Mail : ……Téléphone ……

Nombre de personnes composant le foyer : …….. (adultes : ……. enfants : ……)

Date d'arrivée à Bruille-Saint-Amand : ……..

Les données personnelles recueillies sont traitées sur la base de votre consentement. Vos données seront transmises aux seules personnes habilitées, lesquelles sont soumises au devoir de confidentialité, et seront conservées pendant 12 mois. Elles ne seront en aucun cas utilisées à des fins de prospection commerciale.

Conformément à la loi applicable, vous disposez de différents droits pour maîtriser vos données personnelles (accès, rectifications, effacement, etc …) que vous pouvez exercer en vous adressant par courriel à mairie@bruillesaintamand.fr. À la suite de ce contact, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Consentez-vous au traitement de vos données personnelles recueillies pour cette enquête ?

☐ *oui* ☐ *non*

Signature